

TARIF GÉNÉRAL 2018

STAGES PLAISIR



Frais fixes



La cotisation à l'association est obligatoire pour tous. La participation aux frais techniques est obligatoire pour tous les pilotes (commandants de bord, élèves et accompagnants). Elle donne accès au briefing météo et à la documentation Sécurité.

Frais fixes	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	13 €	13 €
Participation annuelle aux frais techniques	72,50 €	104 €

Hébergement

Accès piscine et tennis inclus

Taxe de séjour

(par personne et par nuit) :

Hôtels & résidences : 0,70 €

Campings : 0,20 €

PROVENCE ALPES
ACCUMINATION

Nuitée



Nuitée (petit déjeuner inclus)

Prix

Chambre individuelle	39 €	
Chambre couple	61 €	Stage CADRES : 1 - 2 lits
Chambre 2 lits	61 €	194 € / semaine
Chambre 3 lits	78 €	
Chambre 4 lits	84 €	
Camping - 1 personne	12 €	+ 6 € / pers. supplémentaire

Semaine



Locations à la semaine (hors petit déjeuner)

Basse saison

Du 05.02 au 04.03
& du 01.10 au 04.11

Moy. saison

Du 05.03 au 18.03
& Du 03.09 au 30.09

Haute saison

Du 19.03 au 02.09

Bungalows

Basse saison

Moy. saison

Haute saison

Pour 4 personnes (2 chambres + kitchenette)	350 €	401 €	500 €
---	-------	-------	-------

Studios & appartements

Basse saison

Moy. saison

Haute saison

Equipements : Kitchenette équipée, salle de bain privative, climatisation

Studio Sud (2 pers.)	299 €	349 €	499 €
Studio Sud + Terrasse (2 pers.)	329 €	379 €	529 €
Appartement Famille Sud (2 - 4 pers.) + Terrasse	399 €	549 €	649 €
Appartement Famille Sud XL (2 - 4 pers.) Profitez d'une très grande terrasse !	419 €	579 €	699 €

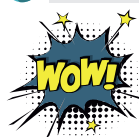


Petit déjeuner au bâtiment nord

6 €

Forfait ménage (en option)

30 €



Bungalows, studio & appartement...

Profitez de votre séjour jusqu'à la dernière minute, nos équipes s'occupent du ménage !



Remorquage (décompte aligné / aligné)	La minute	Treuillées	La treuillée
Avion (MCR-180 / DR400)	5,80 €	La première treuillée	16 €
ULM (Dynamic WT9, Ikarus)	4,60 €	Les treuillées suivantes	11 €

Treuillées selon disponibilité machine, personnel et treuillard. Même machine et même équipage pour les treuillées suivantes.

Stages sport & plaisir

Durée : 6 jours

Encadrement : 1 instructeur pour 3 élèves qui alternent vols en double commande et vols en solo.

Forfait Encadrement = Cours au sol + la pédagogie des vols en double commande + l'encadrement en l'air des vols en monoplace

Forfait perfectionnement <i>Le semaine de 6 jours / pers.</i>	Basse saison Du 05.02 au 04.03 & du 01.10 au 04.11	Moy. saison Du 05.03 au 18.03 & Du 03.09 au 30.09	Haute saison Du 19.03 au 02.09
Forfait Encadrement	315 €	368 €	420 €
Forfait planeur (heures de vol illimitées)	324 €	541 €	649 €
TOTAL (forfait encadrement + forfait planeur)	639 €	909 €	1069 €

Forfait Encadrement (machine privée)	Basse saison	Moy. saison	Haute saison
Forfait Supervision / sem (tous niveaux)	158 €	185 €	210 €

Pour les pilotes étrangers souhaitant passer le Brevet de Pilote de Planeur, un forfait administratif de 130 € vous sera facturé (redevance DGAC comprise).

Le forfait Supervision permet à 2 pilotes volant sur leurs planeurs personnels, d'être supervisés en s'agrégeant au groupe. Les vols en double commande ne sont pas prévus !

Les stages DUO

Durée : 6 jours

Les stages DUO s'adressent à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas voler en solo. Les stages DUO garantissent un minimum de 12 heures de vol pendant la durée du stage.

Encadrement : 1 instructeur pour 2 stagiaires DUO maximum.

Les stagiaires volent chacun à leur tour pendant l'après-midi de vol. 2 pilotes supervisés peuvent s'agréger au groupe. Ils ne volent pas en double commande.

Forfait Encadrement = cours au sol + la pédagogie des vols en double commande.

Le prix des heures de vol est forfaitaire (heures de vol illimitées) et comprend les vols sur tous types de machines CNVV biplaces en instruction.

Stage DUO <i>Le semaine de 6 jours / pers.</i>	Basse saison Du 05.02 au 04.03 & du 01.10 au 04.11	Moy. saison Du 05.03 au 18.03 & Du 03.09 au 30.09	Haute saison Du 19.03 au 02.09
Forfait Instruction	680 €	793 €	905 €
Forfait planeur (heures de vol illimitées)	324 €	541 €	649 €
TOTAL (forfait encadrement + forfait planeur)	1004 €	1334 €	1554 €

Les stages voltige

Durée : 5 jours



HDV FOX / SWIFT ou K21	350 €
Forfait instruction voltige - la semaine	263 €
Forfait remorquage voltige	63,8 €

Hangarage Machine

Selon disponibilités

Gratuit pour les machines des clubs & comités de la FFVV et pour les machines des membres de l'EQF.

Pour des questions de sécurité, le CNVV n'héberge pas de machines à motorisation électrique.

Hangars	Monoplaces	Biplaces	ULM / Avion
La nuitée	15 €	18 €	21 €
La semaine	75 €	90 €	105 €
L'année	1 261 €	1 581 €	1 836 €
Hivernage en remorque (du 01.10 au 28.02)	263 €		////

Planeurs extérieurs & groupes

Hors clubs, comités et ETR de la FFVV

Cette cotisation donne accès au briefing Météo & Sécurité tous les matins. Les cotisations machines sont limitées à 3 semaines consécutives maximum sur la plateforme (offertes au-delà de la 3^{ème} semaine). Les planeurs peuvent être hébergés sous hangar, selon disponibilité des places (cf tarif). Les pilotes peuvent être autonomes – ils peuvent toutefois demander un vol de contrôle en double-commande en cas de besoin (payant). Le vol de contrôle est obligatoire pour les premiers vols sur Saint-Auban et pour les premières treuillées. Les pilotes peuvent s'agréger à un groupe de stagiaires individuels pour profiter des cours au sol et d'une supervision en l'air. Ils paient alors un forfait « pilote supervisé ». Les pilotes peuvent aussi réserver un instructeur en cours particulier à la journée.

Cotisations	Monoplace		Biplace	
	Semaine	Jour supp.	Semaine	Jour supp.
Planeur	126 €	18,50 €	158 €	22,50 €
Planeur motorisé	190 €	27,50 €	233 €	33,50 €

Cotisation offerte aux machines des clubs FFVV venant en stage Club ou ETR

Encadrement particulier (la journée)	Planeur Privé	Planeur CNVV
Vol de contrôle - 30 min hors remorqué	120 €	150 €
Instructeur particulier	368 €	

Forfait Encadrement (machine privée)	Basse saison	Moy. saison	Haute saison
Forfait Supervision / sem (tous niveaux)	158 €	185 €	210 €

Le forfait Supervision permet à 2 pilotes volant sur leurs planeurs personnels, d'être supervisés en s'agrégeant au groupe. Les vols en double commande ne sont pas prévus !

Pour les pilotes étrangers souhaitant passer le Brevet de Pilote de Planeur, un forfait administratif de 130 € vous sera facturé (redevance DGAC comprise).

Prestation remplissage d'oxygène



Les bouteilles peuvent être remplies à l'atelier tous les matins, avec un bon délivré à l'accueil.

Seul les bouteilles au-dessous de 50 bars peuvent être remplies !

Remplissage < 3 litres	33 €
Remplissage > 3 litres	35 €
Mise à disposition système EDS <i>Canule et remplissage compris (la semaine)</i>	90 €
Canule supplémentaire	10 €

Tarifs licences et assurances fédérales Françaises

Passion : - 25 ans + PJ + IA (10K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	84,18 €
Passion : + 25 ans + PJ + IA (10K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	163,54 €
DUO : (double commande) + IA (10K€) + RC + F. Méd. (opt)	110,04 €
TEMPO : 12 jours + IA (10K€) + RC + AR	78,16 €

Vols d'Initiation

En partenariat avec l'Office de Tourisme val de Durance

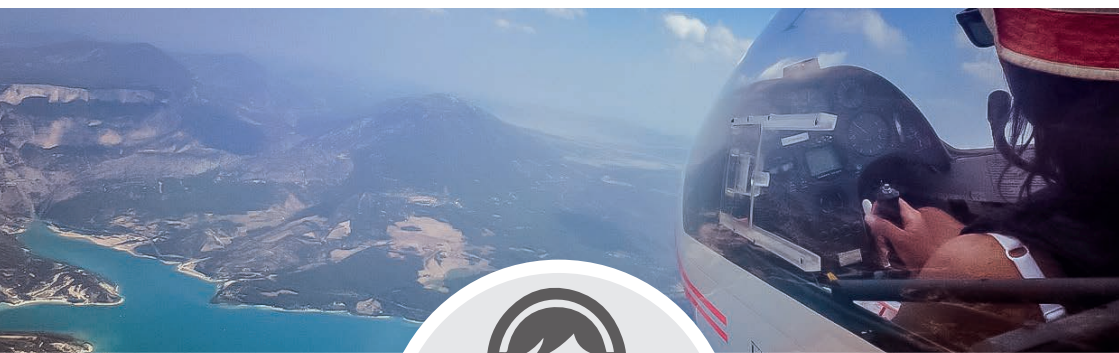
Découverte Val de Durance - Pénitents des Mées en planeur biplace remorqué ~ 30 min	120 €
Découverte Montagne de Lure - Collines de Giono en planeur motorisé ~ 30 min	130 €
Découverte Gorges du Verdon - Plateau des lavandes en planeur motorisé ~ 1h	165 €

Conditions :

- Avoir plus de 12 ans
- Mesurer au moins 1m50
- Peser moins de 100 kg

Equipement obligatoire :

- Chapeau type Bob
- Chaussures à lacets
- Crème solaire (conseillé)



Pour toute réservation, contactez Hélène ou Patricia
04 92 64 29 71 | booking@cnvv.net